



Licence Sciences du langage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences du langage. 2016, Université de Caen Normandie - UNICAEN. hceres-02037698

HAL Id: hceres-02037698

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037698>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sciences du langage

- Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Histoire, mémoire, patrimoine, langage

Établissement déposant : Université de Caen Basse-Normandie - UBCN

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Sciences du langage* de l'Université de Caen Basse-Normandie - UBCN est une licence dite suspendue réduite à une troisième année à laquelle ont accès de droit les personnes titulaires d'une deuxième année de Lettres (modernes ou classiques) ou de langues (Langues, Littératures et Civilisations Étrangères ou Régionales (LLCER) ou Langues Étrangères Appliquées (LEA)).

L'objectif premier de cette licence générale est une poursuite d'études en master (sciences du langage ; Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) ; communication), puis, le cas échéant, en doctorat. Elle met également en place des connaissances et compétences réinvestissables dans les concours d'entrée en licence d'orthophonie.

À terme, après la poursuite d'étude adéquate assortie, selon les cas, de la réussite à un concours, les champs professionnels visés ont tous en commun le fait de mettre la langue au cœur de leur pratique : enseignement primaire ; orthophonie ; métiers du Français Langue Étrangère ; métiers des industries de la langue ; communication ; enseignement et recherche en sciences du langage...

La licence offre deux parcours (parcours *Linguistique française et Linguistique générale* ; parcours *Français Langue Étrangère (FLE)*), préfigurant les spécialités que propose le master *Sciences du Langage* de l'Université de Caen Basse-Normandie. Chacun des parcours est en présentiel. Le parcours *FLE* peut également être suivi à distance.

Synthèse de l'évaluation

Les contenus de la licence *Sciences du langage* de l'Université de Caen Basse-Normandie sont en bonne adéquation avec les objectifs scientifiques que se donne la mention, même si, du fait de la fermeture d'un troisième parcours pour des questions financières, elle pourrait davantage préparer aux poursuites d'études dans le champ de l'enseignement et de la rééducation langagière. La mention se caractérise par un adossement à la recherche solide et pleinement revendiqué, avec plusieurs initiatives intéressantes menées par le laboratoire d'appui en direction des étudiants de la licence, s'inscrivant ainsi explicitement dans un continuum d'études licence/master/doctorat.

L'équipe de formation est bien dimensionnée par rapport à la formation. Son implication dans le pilotage de la formation est réelle. On peut toutefois regretter qu'elle ne comporte aucun intervenant extérieur à l'Université de Caen Basse-Normandie (si l'on excepte un professeur de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation), en particulier aucun professionnel.

Sur la période observée, les effectifs ont été stables (environ 40 étudiants par an, avec un creux à 25 deux années de suite). Ils sont satisfaisants pour une licence Sciences du langage réduite à une troisième année. Les résultats, compris entre 57 % et 72 % selon les années, sont, eux, en deça de ce que l'on peut attendre à ce niveau d'études. Il semble qu'ils soient à imputer aux nombreux abandons des étudiant.e.s inscrit.e.s à distance (chiffres non fournis), mais il conviendrait de trouver à y remédier.

Au niveau de l'international, on observe une forte incitation à la mobilité sortante, et la formation offre une bonne attractivité. Les étudiant.e.s bénéficient de cours de langue ainsi que d'un cours de sciences du langage en anglais les préparant à la recherche. On peut regretter que la formation ne se fixe pas d'objectif de niveau d'anglais en sortie de licence, conformément au CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) et n'incite pas au passage de certifications en langues.

Le recrutement, large, est conforme à celui des licences Sciences du langage réduites à une troisième année. Des dispositifs d'aide à la réussite existent. Les modalités d'enseignement sont variées (présentiel ; présentiel enrichi ;

enseignement à distance pour le parcours *FLE*), et la formation recourt au numérique, en tant qu'outil pédagogique, mais aussi en mettant en place des compétences, chez les étudiant.e.s, dans le traitement des données langagières.

Le suivi des diplômés, confié à l'observatoire de l'Université, est perfectible, et un conseil de perfectionnement, non réduit à l'équipe pédagogique, est à mettre en place.

Points forts :

- Très bon adossement à la recherche.
- Bonne adéquation entre la formation et les objectifs visés.
- Un enseignement de sciences du langage en langue anglaise.

Points faibles :

- Réussite plutôt faible pour une L3.
- Pas de possibilité de stage intégrée dans la maquette.
- Connaissance faible du devenir des étudiants.
- Pas de conseil de perfectionnement formalisé.

Recommandations :

Le projet d'ouverture annoncé d'une licence complète de licence *Sciences du langage* commençant dès la première année pourrait être l'occasion de considérer sous un nouveau jour la question de la professionnalisation, et de permettre aux étudiant.e.s d'effectuer un stage reconnu dans le cadre de leur formation (stage en entreprise, en association ou dans un laboratoire de recherche). Il conviendrait également d'aborder frontalement la question du taux de réussite, faible pour une troisième année de licence, et d'anticiper sur des taux pareillement bas en première et deuxième années.

La mise sur pied d'un conseil de perfectionnement non confondu avec l'équipe pédagogique et comportant des professionnels, des étudiant.e.s et des personnels BIATSS, commun le cas échéant avec la mention *Sciences du langage* de master, est recommandée.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le contenu de la formation est en bonne adéquation avec les objectifs scientifiques que se donne la mention, à savoir : développer une acuité aux problématiques du langage et des langues ; faire acquérir une compétence en matière d'analyse de données langagières ; améliorer les compétences écrites et orales ; développer l'autonomie dans le travail ; doter les étudiant.e.s de compétences informatiques.</p> <p>En terme de débouchés, l'objectif premier de cette licence générale est une poursuite d'études en master (sciences du langage ; MEEF ; communication). Elle met également en place des connaissances et compétences réinvestissables dans les épreuves d'entrée en licence d'orthophonie.</p> <p>Les deux parcours que propose actuellement la mention (parcours <i>Linguistique française et Linguistique générale</i> ; parcours <i>Français Langue Étrangère</i>) préfigurent les spécialités qu'offre le master <i>Sciences du langage</i> de l'Université de Caen Basse-Normandie.</p> <p>On peut regretter la fermeture d'un troisième parcours, pour des questions de soutenabilité de l'offre, préparant davantage les étudiant.e.s aux domaines de l'enseignement et de la rééducation langagière.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le dossier fait état d'une bonne connaissance et d'une bonne prise en compte de l'environnement institutionnel de la formation, à Caen et dans le Grand Ouest, où est proposée une licence de sciences du langage à Rennes (réduite à une L3) et à Rouen (licence offerte de la L1 à la L3</p>

	<p>depuis 2012).</p> <p>La formation n'a, en revanche, pas de contacts avec le monde du travail, que ce soit au travers de collaborations, de possibilité de stage reconnu dans la formation ou d'intervenants professionnels.</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique, composée de neuf maîtres de conférences et deux professeurs des universités en sciences du langage auxquels s'ajoutent des enseignants de langue et de mathématique, est bien dimensionnée par rapport à la formation. Son implication dans le pilotage de la formation est réelle. On regrette toutefois qu'elle ne compte aucun intervenant externe à l'Université de Caen Basse-Normandie (en dehors d'un professeur de l'ESPE) et, en particulier, aucun professionnel.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs sont stables (et satisfaisants pour une licence de sciences du langage dite suspendue) : sur la période observée, elle a compté une quarantaine d'étudiants avec un creux en 2012-13 et 2013-14 à, respectivement, 25 et 26 inscrits.</p> <p>Les taux de réussite, compris entre 57 % et 72 % sur la période, sont en deçà de ce que l'on peut attendre d'une L3. Ces résultats sont imputés aux étudiant.e.s inscrit.e.s à l'enseignement à distance, en raison des abandons fréquents. Le dossier ne donnant pas de résultats différenciés selon que les étudiant.e.s suivent la formation sur site ou à distance (ni n'indiquant le nombre d'étudiants à distance), on ne peut pas juger de la validité de l'explication.</p> <p>Le dossier manque d'indications sur la poursuite d'études constatée : peu de répondants aux enquêtes menées chaque année ; pas de précision, pour les répondants, quant aux formations intégrées après l'obtention de la licence.</p>

Place de la recherche	<p>Une grande place est concédée à la recherche, avec plusieurs initiatives intéressantes organisées par le Centre de Recherche Inter-langues sur la Signification en Contexte (CRISCo ; EA 4255) de l'Université de Caen, auquel appartiennent la plupart des membres de l'équipe pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation chaque année du CRISCo aux étudiant.e.s de licence et de master sous la forme d'une journée « Portes ouvertes » : présentation des activités de recherche des membres du CRISCo ; animation d'ateliers présentant les outils conçus dans le cadre de projets de recherche ; - possibilité de stages au CRISCo (actuellement non reconnus dans le cadre de la licence) offerte aux étudiant.e.s de la licence, en lien avec des projets de recherche qui y sont menés ; - sollicitation des étudiant.e.s à prendre part à des expérimentations dans le cadre de recherches menées au CRISCo (reconnaissance de schémas intonatifs à des fins de développement d'un logiciel de synthèse vocale). <p>La maquette ne comporte pas de cours d'initiation à la recherche en tant que tel, mais les unités d'enseignements disciplinaires sont l'occasion de présenter des travaux et orientations théoriques, de sensibiliser les étudiant.e.s aux problématiques de la recherche et de les initier aux méthodes et aux outils de la recherche.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Les responsables de la formation sont lucides quant aux champs professionnels auxquels permet d'accéder la licence, après poursuite d'étude et passage de concours, si nécessaire, mais la professionnalisation est réduite à sa portion congrue : pas de contact avec le milieu socio-économique ; pas de possibilité de stage reconnu dans le cadre de la formation.</p>
Place des projets et stages	<p>La maquette ne prévoit pas stage (ni obligatoire, ni parmi un choix d'options).</p> <p>Les étudiant.e.s sont néanmoins incité.e.s à effectuer un stage hors formation (ce qui est désormais interdit par la loi sur les stages du 10 juillet 2014 et décret d'application du 27 novembre 2014).</p>
Place de l'international	<p>La mobilité sortante est fortement encouragée, avec, pour le parcours FLE, des partenariats ERASMUS avec les universités de six pays : Allemagne ; Turquie ; Finlande ; Pologne ; Roumanie ; Bulgarie. On ignore toutefois le nombre d'étudiants sortants.</p>

	<p>L'attractivité de la mention à l'international est bonne. Elle semble toutefois être principalement le fait d'étudiant.e.s venu.e.s à titre individuel (une dizaine par an, ce qui représente entre un tiers et un quart des inscrit.e.s). On note l'existence du programme d'études de l'OFNEC (Office Franco-Norvégien d'Échange et de Coopération) concernant trois cours de licence (grammaire du français moderne ; sémantique ; pragmatique). Le nombre d'étudiant.e.s reçu.e.s dans ce cadre n'est pas indiqué.</p> <p>La langue d'enseignement est majoritairement le français, mais l'anglais est langue d'enseignement dans une UE (lecture critique de textes de sciences du langage). Le dossier ne mentionne pas d'incitation à passage de certifications en langue (CLES ou autres), ni ne précise le niveau attendu en anglais selon le cadre européen commun pour les langues.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement est large : sont admis de droit les titulaires d'une L2 de lettres (modernes ou classiques) et de langues (LLCER ou LEA). La licence accueille aussi, après validation d'études, des candidat.e.s venu.e.s d'autres formations (L2 sociologie, Sciences de l'éducation, DUT communication...) et des étudiant.e.s de l'international.</p> <p>La mention propose plusieurs dispositifs d'aide à la réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pendant le contrat en cours, ont été proposées des séances de révision entre les deux sessions d'examen avec mise à disposition de corrigés-types ; - un accompagnement spécifique est proposé aux étudiant.e.s suivant la formation à distance, qui sont les plus décrocheurs. Cet accompagnement nécessiterait d'être consolidé et renforcé, si l'on considère les taux de réussite, bas pour une L3 (cf. plus haut).
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement sont variées : présentiel ; présentiel enrichi ; enseignement à distance (parcours <i>FLE</i>, avec un choix d'options plus restreint qu'en présentiel).</p> <p>La formation recourt au numérique, principalement via la plate-forme numérique Moodle, et est attentive à la mise en place, chez les étudiant.e.s, de compétences dans le champ du numérique, de façon générale (les étudiant.e.s sont incité.e.s à présenter le C2i [Certificat Informatique Internet], mais le dossier ne précise pas combien le présentent effectivement), et dans le traitement de la langue, par le biais d'enseignements consacrés à l'exploration automatique de textes et à l'exploitation de données linguistiques au moyen d'outils informatiques. Les étudiant.e.s du parcours <i>FLE</i> bénéficient en outre d'enseignements d'ingénierie pédagogique numérique.</p> <p>Les rédacteurs du dossier déplorent toutefois le sous-équipement informatique et la vétusté d'une partie du matériel.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>La plupart des enseignements sont évalués sous le régime du contrôle continu (travaux dans le semestre et épreuve terminale) avec aménagement possible pour les étudiant.e.s salarié.e.s. Deux sessions sont organisées à chaque semestre.</p> <p>La composition, le fonctionnement des jurys sont précisément indiqués. L'ensemble est tout à fait satisfaisant.</p> <p>Les Unités d'Enseignement (UE), de même que les éléments constitutifs (EC) d'UE, sont capitalisables. Les UE sont compensables au sein d'un même semestre, les semestres 5 et 6 étant compensables entre eux (les étudiant.e.s peuvent demander à ne pas bénéficier de cette compensation intersemestres). En cas de présentation d'une même UE (un même EC) aux deux sessions, le meilleur résultat est pris en compte.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les compétences transversales visées par la formation (améliorer les compétences écrites et orales ; développer l'autonomie dans le travail ; doter les étudiants de compétences informatiques) sont soigneusement décrites dans le dossier et dans le supplément au diplôme.</p> <p>Le dossier ne précise toutefois pas comment s'effectue le suivi de l'acquisition de ces compétences.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômé.e.s est confié à l'observatoire de l'Université. Le taux de répondants (non précisé) est toutefois signalé comme trop faible pour permettre une exploitation des données.</p> <p>Il conviendrait que la formation s'empare de ce suivi, afin de mieux</p>

	<p>connaître le devenir des étudiant.e.s et d'utiliser, en retour, cette connaissance pour améliorer la formation, au besoin.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement en tant que tel : c'est l'équipe des enseignant.e.s du département qui fait fonction de conseil de perfectionnement (pas de professionnel ; pas d'étudiant ; pas de personnel BIATSS). Il conviendrait d'en mettre un sur pied.</p> <p>Une procédure d'évaluation de la formation par les étudiant.e.s a été mise en place en 2014 par le département Sciences du langage. Elle a pris la forme d'un questionnaire portant sur différents aspects : (i) environnement de travail, (ii) adéquation de la formation relativement aux attentes, (iii) modalités de contrôle, (iv) évaluation de la charge de travail. Les résultats à chaque item sont fournis dans le dossier (tous items confondus, les répondants sont globalement satisfaits à très satisfaits) mais ni le nombre de répondants, ni les modalités de passation du questionnaire ne sont fournis.</p> <p>Un point marquant des réponses concerne l'item portant sur les lectures faites par les étudiant.e.s : seuls 22 % lisent les bibliographies données par l'équipe enseignante ; 22 % n'en lisent que le minimum ; 56 % ne lisent rien et se contentent du cours. L'équipe pédagogique annonce qu'elle s'emparera de ce résultat.</p>

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Licence Sciences du langage, champ de formation Histoire, mémoire, patrimoine, langage

Les responsables de la formation Licence de Sciences du Langage ont pris connaissance du rapport d'évaluation rédigé par le comité de l'HCERES et sont heureux de ses conclusions et de son orientation positives. Une grande attention a cependant été accordée aux quelques points faibles mentionnés dans ce rapport et qui font l'objet des observations ci-dessous. Elles portent sur les points faibles explicitement désignés comme tels mais aussi sur les réticences ou les pistes d'amélioration exprimées au fil du rapport.

1° Le conseil de perfectionnement

Le rapport appelle de ses vœux la création d'un conseil de perfectionnement. La suggestion est retenue. Les responsables de la formation y voient le moyen d'élargir à tous les acteurs de la formation l'actuelle équipe pédagogique qui actuellement veille seule à l'amélioration de la formation. La création de ce Conseil est prévue dans la nouvelle maquette, commun à la Licence et au Master de Sciences du Langage. Il sera composé de l'équipe pédagogique, de représentants élus des étudiants, d'un Biatss. Un ou deux sièges seront réservés à des professionnels qui pourront apporter leur éclairage sur l'adéquation de la formation avec les besoins en formation linguistique du monde du travail.

2° le taux de réussite

Un des points faibles porte sur le taux de réussite, jugé « plutôt faible » (entre 57% et 72% sur la période) par les auteurs du rapport. Le dossier mentionnait que cette faiblesse était principalement imputable aux étudiants inscrits au CEMU (enseignement à distance) dans le parcours FLE, où les abandons sont fréquents. C'est une caractéristique inévitable des inscriptions à distance dans la mesure où le parcours et les objectifs personnels des étudiants qui s'inscrivent dans une formation à distance, principalement dans le cadre d'une reprise d'études, sont plus facilement susceptibles de changer en cours d'année.

Étant donné que les relevés de notes ne permettaient pas a posteriori de distinguer les étudiants à distance des étudiants en présentiel pour le parcours FLE, il n'était pas possible de mettre en évidence le très grand écart entre les taux de réussite de ces deux groupes d'étudiants. Il était possible, par contre, de mettre en évidence les très bons résultats dans les deux autres parcours, à l'aide des données chiffrées suivantes :

Le taux de réussite dans la formation varie de 50% à 63% pour le parcours FLE, et de 73% à 100% pour les deux autres parcours :

2010-2011	80%
2011-2012	82%
2012-2013	86%
2013-2014	73%
2014-2015	100%

Le taux de réussite des étudiants en parcours FLE demeure une préoccupation de l'équipe pédagogique qui entend explorer des modes de soutien à ce public – notamment celui des étudiants inscrits à distance – plus fragile. Il était sans doute important de montrer que cette faiblesse n'est pas généralisable aux autres parcours.

3° Les professionnels et la professionnalisation

Au fil du rapport, ses auteurs regrettent que la formation n'ait pas de contact avec le monde du travail, sous la forme notamment de stage. C'est omettre le stage de pré-professionnalisation proposé à tous les étudiants de l'UFR et qui leur permet un premier contact avec les métiers de l'enseignement. Par ailleurs, chaque année des étudiants viennent faire un stage au CRISCO pour se familiariser avec l'outillage de la recherche en linguistique. Les responsables de la formation prennent bonne note de la nécessité (pour se mettre en conformité avec la loi du 10 juillet 2014 et le décret du 27 novembre 2014) d'intégrer ces stages à la formation, sous forme d'option.

La présence de professionnels (orthophonie, enseignement du FLE, didactique) au sein du Conseil de perfectionnement constituera un élément supplémentaire dans le dispositif de mise en place de contacts avec le monde du travail.

Même si l'objectif de la formation au niveau Licence est au premier chef une poursuite d'études vers le Master, l'élaboration d'un projet professionnel est un atout central dans la réussite des étudiants – projet qui reste difficile à mettre en œuvre dans le cadre actuel d'une Licence réduite à sa troisième année. La nouvelle offre de formation qui prévoit l'ouverture d'une licence complète permettra de renforcer le lien entre l'acquisition des savoirs savants et leur valorisation dans le monde professionnel. Un parcours « Enseigner à l'école », prévu dans la nouvelle offre de formation, fournira aux étudiants une voie explicitement consacrée aux domaines de l'enseignement et de la rééducation orthophoniste.

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.

Pierre DENISE